



**PRÉFET  
DE LA REGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Observatoire de l'avifaune

### Compte-rendu de la réunion en visioconférence du comité de pilotage du 4 février 2021

PJ : Support de présentation

Présents :	Mme Claire BERTOLONE, HAROPA-port de Rouen ; Mme Guilène DUBOC-PRINGAULT, GEPAES ; Mme Armelle LOUF, DREAL ; Mme Natacha MASSU, HAROPA-port du Havre ; Mme Natacha PIFFETEAU, FDC27 ; Mme Martine RAVELEAU, LPO Normandie ; Mme Hélène REGNOUARD, DREAL ; Mme Elodie REMOND, Maison de l'estuaire ; Mme Faustine SIMON, Maison de l'estuaire ; Mme Christelle STEINER, PNR BSN ; M. Christophe AULERT, OFB ; M. Martin BLANPAIN, Maison de l'estuaire (directeur) ; M. Gwendal BODILIS, AESN ; M. Jordan DANIEL, FDC76 ; M. Arnaud DIARRA, DREAL M. Georges MARTINEZ, DREAL M. Franck MOREL, GONm ; M. Manuel MUNTONI, GIPSA ; M. Géraud RANVIER, PNR BSN ; M. Luc STEINBACH, Maison de l'estuaire ;
Excusés :	Mme Estelle LANGLOIS, présidente du CSRNNES ; M. Sacha DEVILLERS, président de l'ACDPM Baie de Seine Pays de Caux ; M. le directeur du Conservatoire du littoral ;
Absents :	M. le directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt ; M. le président de la fédération régionale des chasseurs de Normandie ; M. le président de la fédération départementale des chasseurs du Calvados ; M. le président de l'ACDPM de l'Eure ; M. Le président de l'ACDPM du Calvados ;

Mme Regnouard introduit la réunion en rappelant que le dernier comité de pilotage s'est tenu le 20 novembre 2019 et que la réunion présente aurait dû se tenir en fin d'année 2020 comme à l'accoutumée. Si les conditions le permettent, le comité de pilotage de l'année 2021 se tiendra donc au dernier trimestre de l'année.

Après un tour de table des participants, Mme Regnouard propose l'actualisation de l'arrêté de composition de ce comité de pilotage afin de prendre en compte l'évolution de certains organismes et la participation active depuis plusieurs années de certains acteurs du territoire.

M. Ranvier présente ensuite l'ordre du jour.

## **1 – Informations oiseaux 2020**

Cf. support de présentation.

Pour la présence des oiseaux pendant le confinement, M. MOREL précise qu'au-delà des effectifs, la durée du séjour était plus longue qu'habituellement (de quelques jours à quelques semaines).

## **2 – Travaux et études menées en 2020**

### **Rôle des genêts**

Après trois années relativement médiocres, l'année 2020 fait apparaître des effectifs plus satisfaisants.

Les arrivées apparaissent précoces dans la mesure où ces dernières années elles étaient plus tardives. M. Morel précise que le rôle des genêts a plutôt retrouvé sa date d'arrivée habituelle. Ces bons résultats se constatent aussi à l'échelle nationale.

M. Aulert rappelle qu'il est effectivement important de toujours rapporter ces résultats aux tendances nationales afin de mieux apprécier « l'effet réserve » et montrer le bénéfice des aires protégées. Il aurait souhaité que cela soit repris dans les tableaux du rapport relatif au groupe 4.

M. Ranvier précise d'une part que de multiples facteurs (en termes d'habitats ou de paysages notamment) interviennent qui rendent les comparaisons difficiles et que d'autre part, il est aussi difficile de récupérer ces informations.

M. Aulert souhaite alors que lorsqu'elle est disponible, l'information soit rappelée dans la dernière colonne du tableau final.

### **Barge à queue noire**

M. Ranvier rappelle la volonté de favoriser la reproduction d'un couple en bordure de la réserve naturelle et présente le partenariat entre le parc naturel régional des boucles de la Seine normande (PNR BSN) et la fédération des chasseurs de Seine-Maritime (FDC76) afin de garantir une certaine tranquillité.

Ainsi, le PNR qui est aussi opérateur pour les mesures agro-environnementales (MAE) a proposé à l'exploitant concerné la mise en place d'un exclos d'environ 2 hectares et un contrat avec indemnisation (de l'ordre de quelques centaines d'euros) pour décaler d'un mois la fauche.

De son côté le président de la FDC a contacté les gestionnaires des mares concernés.

Des indices laissent à penser que la reproduction s'est bien déroulée même si un assèchement rapide de la mare a entraîné le déplacement des oiseaux.

La FDC soutient la démarche mais souhaiterait être informée au plus tôt pour plus d'efficacité.

Mme Simon précise qu'il est important qu'il y ait une confiance réciproque entre les personnes qui agiront sur ce type de partenariat pour éviter de multiples vérifications qui peuvent retarder la protection du site.

Il est toutefois nécessaire de confirmer la présence effective au préalable.

Mme Duboc souhaite que le groupement des exploitants de la plaine alluviale de l'estuaire de la Seine (GPAES) soit informé en temps réel des exclos installés.

## **3 – Validation du rapport du groupe 4 « Habitats d'oiseaux nicheurs »**

En conclusion le bilan final est plutôt mitigé : On constate un glissement des communautés : les espèces généralistes se développent au détriment des espèces spécialisées. L'indicateur espèces des

milieux en eau demande à être amélioré et les espèces agricoles se développent alors que les espèces prairiales sont en diminution.

S'il n'existe pas d'objectif particulier sur certaines communautés, le suivi de leur évolution aide à comprendre les tendances.

La FDC fait remarquer que l'augmentation du nombre de point d'écoutes peut influencer les résultats présentés, M. Ranvier répond que plus que l'augmentation du nombre de points d'écoute, l'introduction de nouveaux secteurs peut avoir influencé les résultats, mais néanmoins on note que l'augmentation des points d'écoute s'est concentrée sur les secteurs du Marais Vernier et Boucles de la Seine, les autres secteurs n'ont pas connu de changements. De plus on constate les mêmes variations sur tous les secteurs ce qui laisse supposer que l'ajout de quelques points n'a eu que peu d'impact sur les résultats observés.

M. Daniel note également que la progression des espèces forestières serait liée à l'augmentation des espaces boisés ou en friche qui est une évolution non conforme aux objectifs du document d'objectif du site (Docob). La gestion ne doit pas favoriser ces espèces. Cela traduirait une fermeture des milieux. Cet avis est partagé par la FDC 27 via message sur le tchat.

M. Ranvier rappelle toutefois qu'il existe quelques enjeux « boisements » dans la ZPS même s'ils ne sont pas les principaux.

M. Daniel précise que ce sont surtout les résultats des espèces boisements à l'embouchure qui l'inquiète, Mme Simon répond que c'est un cortège d'espèces très particulier et très peu présent dans l'embouchure, les résultats sont très bas donc peu significatif pour l'embouchure.

Ainsi, M. Aulert souhaiterait que ces tendances soit mises en perspectives avec les milieux afin d'avoir des pistes d'explications qui pourront être utiles au gestionnaire.

Les conclusions seront différenciées par secteur.

Le rapport sera ainsi amendé avant d'être transmis à la DREAL pour publication.

#### **4 – Future démarche d'évaluation**

M. Ranvier présente un nouvel outil, encore en construction, qui doit permettre une actualisation plus souple des données et une prise en compte plus faciles des remarques faites précédemment. Certaines informations seront ainsi actualisées une fois par an tandis que les données espèces le seront en temps réel puisque émanant des bases de données auxquelles est connectée l'application.

#### **5 – Programme REPOS (Référentiel Partagé pour la Restauration des habitats d'Oiseaux de l'estuaire de la Seine)**

Cf. support de présentation

M. Ranvier rappelle la genèse de ce programme dont l'objectif est de « *regrouper et mettre en relief les différentes connaissances ornithologiques acquises dans l'estuaire de la Seine (données à caractère "observatoire", effets de paramètres environnementaux sur les espèces ou les effectifs, études sur des espèces ou des paramètres environnementaux) afin d'apporter son lot d'informations qui participera à définir les priorités de restauration pour améliorer les fonctionnalités écologiques de l'estuaire de la Seine dans le contexte ornithologique ouest-européen et également de la voie de migration est-atlantique* » (Rapport REPOS – PNRBSN 2020).

Suite à une remarque de C.Aulert, M. Muntoni précise que dans le cadre du projet REPERE, les priorités en matière de restauration et préservation des milieux n'ont pas été hiérarchisées et que c'est bien à l'échelle de chaque projet environnemental que devront être définis les objectifs écologiques à atteindre en fonction des enjeux et contraintes locaux, écartant ainsi tout risque de contradiction dans les orientations identifiées.

M. Ranvier indique que seules quatre des espèces les plus pertinentes ont été retenues pour représenter les oiseaux palustres.

M. Aulert note l'incidence des aménagements de la Seine sur les espèces limicoles. Malgré leur surface, la qualité des vasières qui a une influence directe sur les populations benthiques entraîne une diminution des populations de limicoles dans l'estuaire, notamment le bécasseau variable, alors qu'elles se portent bien au niveau national. L'effet reposoir est également à étudier.

<https://www.colloque-lifebaieaiguillon-restauration-littoral.com/>

## 6 – Perspectives 2021

Une proposition d'extension de la ZPS est présentée. Elle a été constituée sur la base des enjeux ornithologiques identifiés. Elle apparaît en cohérence avec le périmètre de la ZSC. Aucun participant n'émet d'objection sur le principe de cette extension. Il y aura néanmoins une cohérence à assurer avec les projets de restauration écologique.

La DREAL présente la démarche, qui prévoit une information de l'ensemble des membres du COPIL de la ZPS, avant de lancer la procédure réglementaire.

Il est également précisé que ces extensions permettront de mobiliser les outils Natura 2000 (contrats, chartes) au niveau des zones d'extension. L'extension n'a par contre pas d'impact sur les projets industriels d'envergure, car les évaluations d'incidence (partie réglementaire du dispositif Natura 2000) s'appliquent déjà sur les secteurs qui sont situés à proximité directe du site.

Mme Massu est tout à fait favorable à l'intégration du site Millenium, et demande pourquoi la bande le long du canal de Tancarville n'est pas incluse dans les propositions. Mme Simon précise que cette bande n'a pas d'enjeu spécifique lié à l'avifaune. Mme Massu précise que la DTA prévoit des projets d'extension industrielles et portuaires notamment sur le secteur de la mare plate. À ce titre, elle rappelle que si les travaux de raccordement du grand canal vers le canal de Tancarville n'ont pas de perspective à court terme, le projet n'est pas pour autant abandonné. Elle précise également que, si le projet venait à se concrétiser, un tracé court serait retenu. Une partie du secteur de la mare plate a donc une vocation naturelle. M. Diarra rappelle que la DTA prévoit que le grand canal, une fois raccordé au canal de Tancarville, joue le rôle de délimitation entre les espaces à vocation industrielle et portuaire et les espaces à vocation naturelle. Puisque que le choix d'un tracé court a déjà été arrêté par Haropa, il propose qu'Haropa transmette à la DREAL le tracé retenu.

L'OFB ajoute que la mare plate affiche de réels enjeux, comme le bassin des chasses de Honfleur et que ces sites sont donc pertinents pour une extension de la ZPS.

Mme Bertolone attire l'attention sur la cohérence à assurer avec les projets à venir et sur la nécessaire association des carriers dans les concertations à venir, notamment sur la boucle d'Anneville-Ambourville. Elle précise que la carte proposée en séance montre des périmètres peu précis, une analyse plus fine est donc à prévoir.

Mme Regnouard propose qu'une rencontre soit organisée avec Haropa – port du Havre et Haropa – port de Rouen, ensemble ou séparément, pour aborder ce point précis d'extension de la ZPS.

Mme Regnouard conclut la réunion et précise déjà que l'avancement de l'outil présenté ce jour ainsi que l'avancement des réflexions sur l'extension de la ZPS seront à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.